

Chères et chers artistes,

Dans le cadre de l'organisation du Festival « Art dans les Cours et Jardins » (dit ACJ), un appel à candidatures pour artistes professionnels-(les) et quelques non professionnels (un espace tremplin découverte leur est dédié).

Attention ! Les places sont limitées (nous manquons de lieux couverts pour les médiums craignant l'extérieur).

« ACJ » est un parcours artistique au sein du village de Colette à 2 heures de Paris.

Trouvez joint « bulletin d'inscription » et « Organisation et règlement » de cet événement annuel.

« ACJ » aura lieu les 05, 06 et 07 septembre 2025

dans des cours, des jardins et des locaux communaux de Saint-Sauveur en Puisaye dans l'Yonne (89520).

Pour cette édition 2025 :

- une nocturne le vendredi 05 jusqu'à 21h00
- diverses déambulations
- un apéro géant d'initiation et citoyen le samedi 06 au soir
- Et une Tombola sera organisée le dimanche 07 en fin de journée (lire Organisation et Règlement)

Toutes les techniques plastiques sont acceptées :

Installation, performance, photographie, peinture, gravure, mosaïque, sculpture terre, pierre, bois, métal...

L'organisation ne prend aucune commission sur les ventes des artistes.

Les artistes sont pris-(es) en charge pour le petit-déjeuner et le dîner.

Et peuvent être hébergés-(es) (à préciser sur le bulletin d'inscription joint) chez les organisateurs-(trices) et/ou habitants-(tes)

Si l'aventure vous tente,

merci de nous transmettre votre candidature par mail (bulletin de candidature): acj89520@gmail.com ainsi que 3 photos de bonne qualité (300 dpi JPEG) et un petit texte (10 lignes max. lien internet : site, facebook, insta. Et vos coordonnées), avant le 15 mai 2025.

Après sélection, une réponse vous sera envoyée par courriel.

Nous nous réservons le droit de refuser les dossiers qui ne correspondent pas à notre attente et selon le nombre d'emplacements disponibles (variable d'une année à l'autre).

Les artistes sélectionnés devront alors s'acquitter :

-d'un chèque de caution de 50 euros pour la réservation d'un emplacement (précisez si restitué ou détruit après l'exposition),

-d'un chèque de 30 euros (20 euros de participation et 10 euros d'adhésion)

Et nous envoyer les bulletins d'inscription et d'adhésion dûment remplis.

L'événement Art dans les Cours et Jardins est aussi sur Facebook / Instagram...

À très bientôt,

Contacts organisation et programmation pour Art dans les Cours et Jardins

acj89520@gmail.com

(06.08.04.93.98)

Association Collégiale
Art dans les Cours et Jardins
Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye
01 Place Paultre des Ormes
89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye